

Enfin le valet de chambre de l'évêque de Troyes, mon grand-oncle, brave homme, qu'on appelait M. Simon, vint me prendre pour me conduire chez l'évêque, et j'en fus reçu par ces mots, qui n'étaient, au reste, qu'une plaisanterie, mais que, par la suite, il répétait chaque fois que quelques vicissitudes me ramenaient sous son égide : « Ah ! ça ! que vais-je donc faire de ce petit gueux ? » Il logeait encore rue du Bac ; mais non plus à l'hôtel de Galiffet devenu le ministère des relations extérieures ; il occupait le premier d'un autre hôtel plus petit, situé en face des Missions Étrangères. Deux ecclésiastiques, qui y demeuraient (je ne m'explique pas par quel privilège dans ce temps de Terreur), les abbés Lemoine et Praire, qu'il consultait dans toutes les occasions importantes, furent appelés au conseil immédiatement, pour délibérer, en effet, sur le petit gueux. Ils indiquèrent une pension, à Passy, chez un nommé Gandon, qu'ils représentèrent comme bien pensant ; c'était déjà le terme convenu, parmi les royalistes, pour témoigner qu'on était de la même opinion qu'eux. Sa pension était composée, pour la plupart, de jeunes gens de bonnes familles. La décision fut bientôt prise. Toutefois l'évêque me garda encore pendant une quinzaine de jours, pour que la transition ne fut pas trop rude. J'appris alors que mon oncle, frère de mon père, qui m'avait accueilli le premier à mon retour d'Allemagne, était en prison aux Madelonnettes. Le double logement, dont j'ai déjà parlé, en fut la cause. Les voisins de l'appartement de la rue Taitbout, qui était gardé par son valet de chambre, s'avisèrent de remarquer qu'il était bien considérable pour un homme de cette condition ; et, sans entrer dans aucune explication, ils commencèrent par l'arrêter. Mon oncle, qui était le meilleur cœur du monde, s' alarma de voir son domestique compromis pour lui, et de premier mouvement, alla le réclamer à la section. Pour toute réponse, on l'arrêta lui-même. Il est à croire que s'il eût un peu patienté, le valet de chambre eut pu, par la protection des gens de son état, trouver quelque répondant auprès des autorités du quartier, et qu'on l'eût relâché comme cela arrivait quelquefois ; mais qui pourrait blâmer son maître de ce premier mouvement ? Je fus très affligé à cette nouvelle, et demandai si je ne pouvais pas aller voir mon oncle dans sa prison. Mais on ne le jugea pas prudent, et malheureusement, on avait raison.